

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira à la **Maison des Services et des Associations** le **lundi 29 juin 2026 à 20h.**

ORDRE DU JOUR

Session Ordinaire

- Désigner le secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal du 5 juin 2026,
- Acceptation du fonds de concours accordé par la communauté des communes Monts D'Arrée Communauté,
- Fixation du montant du loyer pour la Maison des Assistants Maternels (MAM),
- Suppression et création d'un emploi permanent – agent polyvalent des écoles,
- Attribution du marché pour la réfection de la toiture de l'école publique.

Délégations (consenties par le conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Questions diverses

- Végétalisation du cimetière,
- Affiliation des élus à la CPAM.

Fait à PLOUYE, le 25 juin 2026,

Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

Pour affichage